BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1141

76 – SEINE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

Ventes et cessions

532 261 591 RCS Le Havre.
NGE CONNECT.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1211824.00 EUR.
Adresse : 133, Boulevard De Graville, 76600 Le Havre.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : NGE ENERGIES SOLUTIONS SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2 000 000 EUROS SIEGE SOCIAL : PARC D'ACTIVITES DE LAURADE (13103) SAINT ETIENNE DU GRES 513 027 821 RCS TARASCON _____ NGE CONNECT SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 85 100 EUROS SIEGE SOCIAL : 133 BOULEVARD DE GRAVILLE (76600) LE HAVRE 532 261 591 RCS LE HAVRE Aux termes d'un projet de traité de fusion en date à St Etienne du Grès du 25 avril 2023 déposé au nom de la société NGE ENERGIES SOLUTIONS au greffe du Tribunal de Commerce de TARASCON le 25 avril 2023 et au nom de la société NGE CONNECT au greffe du Tribunal de Commerce du HAVRE le 26 avril 2023, il résulte que la société NGE ENERGIES SOLUTIONS se propose d'absorber, à titre de fusion, la société NGE CONNECT, au moyen de l'apport, par cette dernière, de la totalité des éléments constituant son actif évalués à 6 382 604 € contre la prise en charge de son passif évalué à 6 087 841 €, tels qu'ils ressortent des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la société NGE CONNECT. La totalité du capital de la société NGE ENERGIES SOLUTIONS et de la société NGE CONNECT étant détenue par la même société depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de Commerce, il ne sera pas procédé à l'échange de titres de la société NGE ENERGIES SOLUTIONS contre des titres de la société NGE CONNECT en sorte que la société NGE ENERGIES SOLUTIONS ne procédera à aucune augmentation de capital à raison de cette absorption. Les créanciers des sociétés parties à l'opération dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition dans les conditions et délais prévus à l'article R236-8 du Code de Commerce et notamment dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Pour avis..